



MÉMOIRE SUR L'IMMIGRATION  
EN CHAUDIÈRE-APPALACHES :  
UNE SOLUTION CONCERTÉE POUR L'AVENIR  
DE LA RÉGION POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS  
DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

PRÉSENTÉ PAR LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS  
DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

À LA COMMISSION DE LA CULTURE  
DANS LE CADRE DE LA  
CONSULTATION PUBLIQUE EN VUE DE  
LA PLANIFICATION TRIENNALE  
DES NIVEAUX D'IMMIGRATION POUR LA PÉRIODE 2008-2010

MONTMAGNY (QUÉBEC)  
10 OCTOBRE 2007

## **Rédaction et recherche**

Mme Manuella Daniel  
Conseillère en développement régional  
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ)

## **Avec la collaboration de**

M. Laurent Lampron, CMA, MBA  
Directeur général  
CRÉ

M. Sébastien Cottinet  
Conseiller en développement régional  
CRÉ

Mme Marie-Ève Drouin  
Stagiaire en développement régional  
CRÉ

## **Mise en page et révision linguistique**

Mme Julie Lapierre  
Secrétaire de direction  
CRÉ

\* \* \*

## **Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches**

25, boulevard Taché Ouest, bureau 102  
Montmagny (Québec) G5V 2Z9  
Téléphone : 418-248-8488  
Télécopieur : 418-248-4581  
Courriel : [cre@chaudiere-appalaches.qc.ca](mailto:cre@chaudiere-appalaches.qc.ca)  
Site Internet : [www.chaudiere-appalaches.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.qc.ca)

## Table des matières

Liste des tableaux et des annexes.....	iv
Résumé des recommandations.....	1
La région de la Chaudière-Appalaches.....	3
La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches .....	4
L'intérêt de la CRÉ envers les travaux de la consultation publique concernant la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010.....	5
<b>Chapitre 1</b>	
<b>L'avis de la CRÉ concernant deux enjeux importants liés à l'immigration : le défi démographique et le défi économique.....</b>	<b>8</b>
1.1 Le défi démographique.....	8
1.2 Le défi économique.....	11
<b>Chapitre 2</b>	
<b>L'avis de la CRÉ concernant l'accueil, l'intégration et la rétention .....</b>	<b>14</b>
2.1 Le travail comme lieu d'intégration .....	14
2.2 Les écoles et les universités : un milieu prometteur pour l'accueil et l'intégration .....	15
2.3 La rétention : le défi des régions pour les immigrants.....	16
<b>Chapitre 3</b>	
<b>L'avis de la CRÉ concernant la régionalisation de l'immigration .....</b>	<b>18</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>20</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>21</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>24</b>

## Liste des tableaux, figures et annexes

### TABLEAU

Tableau 1 – Répartition de la population selon deux groupes d'âges, Chaudière-Appalaches et Québec, 2006 .....	8
--	---

### FIGURES

Figure A – Carte de la Chaudière-Appalaches.....	3
Figure B – Pyramide des âges de la population du Québec, 2001-2026, scénario A de référence .....	8
Figure C – Pyramide des âges de la population de la Chaudière-Appalaches, 2001-2026, scénario A de référence .....	8
Figure D – Population observée et perspectives démographiques de la Chaudière-Appalaches, de 1991 à 2026 .....	10
Figure E – Population active et taux de chômage, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2002-2006 .....	11
Figure F – L'emploi en Chaudière-Appalaches de 2001 à 2011 .....	12

### ANNEXES

Annexe 1 – Liste des membres du conseil d'administration au 30 septembre 2007 .....	21
Annexe 2 – Tableau présentant les hypothèses sur l'évolution démographique projetée selon diverses hypothèses de volumes d'admissions et de taux de fécondité .....	23

## Résumé des recommandations

**Recommandation n° 1 :**

Que le gouvernement du Québec privilégie une augmentation moyenne de l'immigration pour la période de 2008 à 2010 (scénario 4) afin d'anticiper les futurs déclin démographiques et la raréfaction de la main-d'œuvre anticipée dans la Chaudière-Appalaches.

**Recommandation n° 2 :**

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès des employeurs et des employés afin d'accroître les chances d'intégration professionnelle des immigrants par des mesures et des programmes existants et futurs.

**Recommandation n° 3 :**

Augmenter les outils offerts aux employeurs pour faciliter l'intégration des immigrants au sein des entreprises et s'assurer de leur diffusion et de leur appropriation dans les milieux concernés.

**Recommandation n° 4 :**

Que le gouvernement du Québec invite les ordres professionnels à accélérer leurs démarches et les projets mis en œuvre visant à faciliter l'accès aux professions et métiers réglementés.

**Recommandation n° 5 :**

Accentuer et favoriser les partenariats avec les institutions scolaires accueillant des étudiants étrangers afin de faciliter leur intégration sociale et économique et ainsi assurer une rétention.

**Recommandation n° 6 :**

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la population pour faciliter l'intégration sociale des étudiants étrangers.

**Recommandation n° 7 :**

Offrir aux organismes socioéconomiques et communautaires, locaux et régionaux, les moyens et le soutien professionnel pour favoriser l'accueil et l'intégration sociale des familles immigrantes.

**Recommandation n° 8 :**

Favoriser l'intégration professionnelle des deux conjoints pour assurer une meilleure rétention dans la région.

**Recommandation n° 9 :**

Appuyer les efforts de recrutement et de sensibilisation de la population pour les régions non métropolitaines.

**Recommandation n° 10 :**

**Faciliter l'élaboration et la signature d'une entente spécifique pour la région de la Chaudière-Appalaches, outil pour la régionalisation de l'immigration.**

**Recommandation n° 11 :**

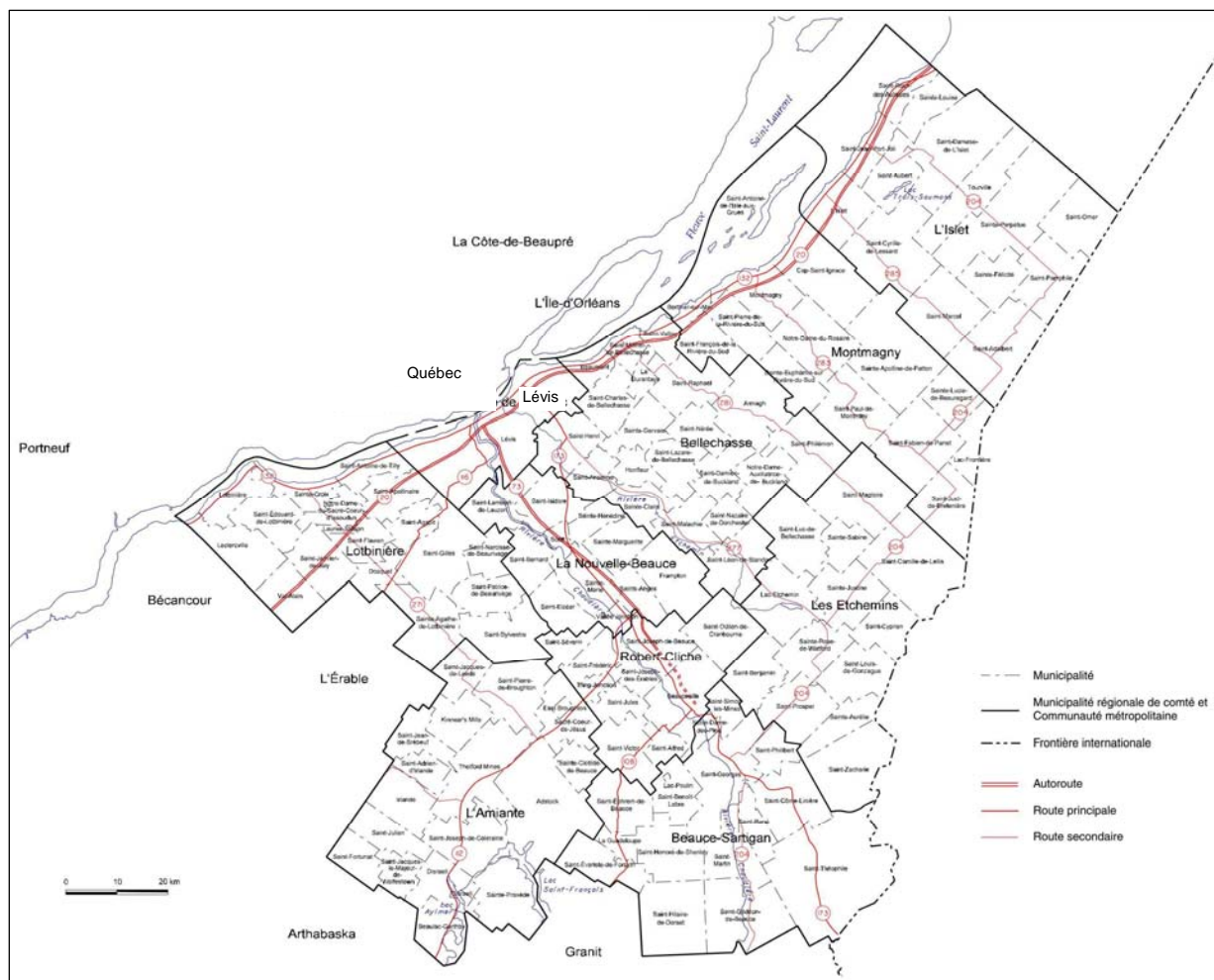
**Miser sur l'expertise et le savoir-faire des partenaires locaux et régionaux en reconnaissant les tables régionales de concertation en immigration comme des interlocuteurs en matière d'immigration auprès du gouvernement.**

## La région de la Chaudière-Appalaches

D'une superficie de 15 261 km<sup>2</sup>, la région de la Chaudière-Appalaches est bornée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent et la région de la Capitale-Nationale, au sud-ouest par les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie et au sud-est par la frontière internationale avec les États-Unis d'Amérique.

La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 397 827 personnes (2006), réparties en 136 municipalités regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis<sup>1</sup>.

**Figure A : Carte de la Chaudière-Appalaches**



<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, *Le Québec chiffres en main*, Édition 2007, p. 47.

## La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Organisation constituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions* (L.R.Q., c. M-22.1), la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle a comme principaux mandats de favoriser la concertation des partenaires de la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

En plus de son rôle de concertation, la CRÉ vise également à promouvoir les intérêts de la région, à soutenir les acteurs économiques, politiques, sociaux et culturels, à développer un sentiment d'appartenance, à susciter une solidarité dans la Chaudière-Appalaches et finalement, à évaluer, proposer et mener des projets à incidence régionale.

Le conseil d'administration de la CRÉ est composé de 44 membres, comprenant 36 membres avec droit de vote, dont 24 élus municipaux provenant de l'ensemble du territoire de la Chaudière-Appalaches et 12 représentants socioéconomiques, ainsi que 8 membres sans droit de vote, soit les députés représentant la Chaudière-Appalaches à l'Assemblée nationale du Québec. La liste des membres du conseil d'administration de la CRÉ est présentée en annexe 1.

Pour faciliter la concertation régionale, la CRÉ s'est dotée de dix groupes-conseils qui réunissent les principaux intervenants régionaux autour d'un même thème, soit :

- Agriculture et agroalimentaire
- Milieu forestier
- Développement durable
- Famille
- Santé
- Éducation
- Formation de la main-d'œuvre
- Culture, loisir, sport et tourisme
- Développement social et communautaire
- Développement des entreprises et innovation

# **L'intérêt de la CRÉ envers les travaux de la consultation publique concernant la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010**

## **Le Plan stratégique régional 2002-2007 de la CRÉ**

L'intérêt de la CRÉ à participer aux travaux de la consultation publique de la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010 trouve son origine au sein de la concertation régionale alimentée, depuis plusieurs années, par les partenaires locaux et régionaux (organismes de développement, organismes communautaires, chambres de commerce, municipalités, partenaires gouvernementaux, etc.) en matière d'immigration. Ces préoccupations s'inscrivent également dans le Plan stratégique régional 2002-2007, mis à jour en mars 2006<sup>2</sup> par la CRÉ et ses partenaires.

**Axe 1 :** Faire de l'acquisition et de l'application des connaissances, l'assise du développement de la région.

**Secteur :** Formation de la main-d'œuvre.

**Priorité :** Favoriser l'insertion en emploi comme une activité de revalorisation des individus et des milieux.

**Objectifs :**

- Développer les compétences spécifiques et techniques des clientèles (plus particulièrement jeunes, femmes et immigrants) les plus éloignés du marché du travail.
- Intégrer à l'emploi les étudiants étrangers, diplômés en formation professionnelle et technique, dans les établissements de formation de Chaudière-Appalaches.

**Axe 2 :** Contribuer au développement de milieux de vie qui permettent l'épanouissement et la participation des individus et des familles qui y vivent.

**Secteur :** Famille.

**Priorité :** Favoriser le développement et le soutien aux familles.

**Objectif :** Favoriser la venue de familles immigrantes et leur intégration sociale.

**Axe 3 :** Contribuer au développement d'entreprises innovantes, notamment dans les secteurs d'avenir de la région.

**Priorité :** Répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises.

**Objectif :** Améliorer l'accueil des immigrants.

## **État de situation et analyse prospective de l'immigration en Chaudière-Appalaches**

À la suite de cette conscientisation des partenaires et des administrateurs de la CRÉ, avant de s'investir dans la planification de projets régionaux et locaux, un état de situation et une analyse prospective de l'immigration en Chaudière-Appalaches était requise. La CRÉ, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en collaboration (MICC) et Emploi-Québec ont soutenu financièrement ce projet. Les conclusions du rapport sont venues appuyer l'intérêt que porte la CRÉ dans le dossier de l'immigration :

---

<sup>2</sup> Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, *Plan stratégique régional 2002-2007, Mise à jour mars 2006*, 42 p.

*« L'analyse des perspectives démographiques et économiques de la Chaudière-Appalaches démontre que l'immigration peut constituer un axe d'intervention efficace dans le contexte actuel de la région où certains secteurs d'activité connaissent déjà des difficultés de recrutement et qu'un phénomène de raréfaction de la main-d'œuvre commence à s'installer<sup>3</sup> ».*

Cet état de la situation confirme les défis démographiques et économiques (en particulier les problèmes liés au marché du travail et à la rareté de la main d'œuvre à venir) auxquels se retrouvent confrontée la région de la Chaudière-Appalaches.

### **Les objectifs de la consultation**

La politique gouvernementale en matière d'immigration a pour objectifs de contribuer :

- Au redressement de la situation démographique.
- À sa prospérité économique.
- À la pérennité de son caractère français.
- À son ouverture sur le monde.

En ce sens, les orientations suivies par le MICC sont :

- D'assurer une progression des volumes d'immigration.
- D'augmenter le nombre et la proportion de jeunes personnes actives et de jeunes familles dans les admissions.
- D'assurer le nombre et la proportion des travailleurs sélectionnés dans les admissions.
- De maintenir à au moins 50 % la proportion des personnes immigrantes connaissant le français dans les admissions.

Cette réflexion vise à s'interroger sur la pertinence de poursuivre sur cette lancée, d'en modifier ou d'en enrichir certains aspects ou de les remettre en question.

Dans ce contexte, les objectifs poursuivis par cette consultation viennent sur plusieurs points appuyer la pertinence que représente le dossier de l'immigration pour la CRÉ :

- L'enjeu démographique est à relever dans la région et est d'autant plus important dans certaines MRC.
- Le ralentissement de l'activité économique prévu par les experts (Emploi-Québec) se fera ressentir particulièrement dans la région, car dès 2008, la population en âge de travailler atteindra un sommet. Les besoins de main-d'œuvre et de relève entrepreneuriale dans certains secteurs sont connus dans la région.
- Les projets d'accueil et d'intégration réalisés et en cours (étudiants réunionnais dans des cégeps de la région, immigrants dans le cadre d'un projet de l'Union des producteurs agricoles, etc.) et les problèmes de rétention des immigrants dans la région sont une source d'informations qui viennent alimenter les arguments de la CRÉ en ce qui concerne l'importance de la concertation régionale avec comme pivot un organisme tel que la CRÉ.

---

<sup>3</sup> Zins Beuchesne et associés, *État de la situation et analyse prospective de l'immigration en Chaudière-Appalaches*, 2006, p. 40.

**Pourtant, dans la région de la Chaudière-Appalaches, c'est :**

- **1 % de la population totale qui est immigrante.**
- **0,3 % de la population immigrante au Québec qui se trouve en Chaudière-Appalaches.**

**Mais, c'est aussi :**

- **La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus qui augmente.**
- **La raréfaction de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité.**

**La région est confrontée aux défis démographiques et économiques soulevés au Québec. Dans ce sens, la CRÉ considère l'immigration comme une solution pour faire face aux défis démographiques et économiques. Les niveaux d'immigration actuels ne peuvent répondre à tous les besoins que connaît la Chaudière-Appalaches. Il est donc souhaitable d'élever les niveaux d'immigration tout en ayant conscience des défis qui suivront quant à l'intégration, l'accueil et la rétention d'immigrants supplémentaires.**

# Chapitre 1

## L'avis de la CRÉ concernant deux enjeux importants liés à l'immigration : le défi démographique et le défi économique

### 1.1 Le défi démographique

#### Le portrait démographique

En 2006, la population de la Chaudière-Appalaches, c'est :

- 397 827 habitants.
- 6<sup>e</sup> rang au Québec.
- 5,2 % de la population québécoise.
- Une population vieillissante.

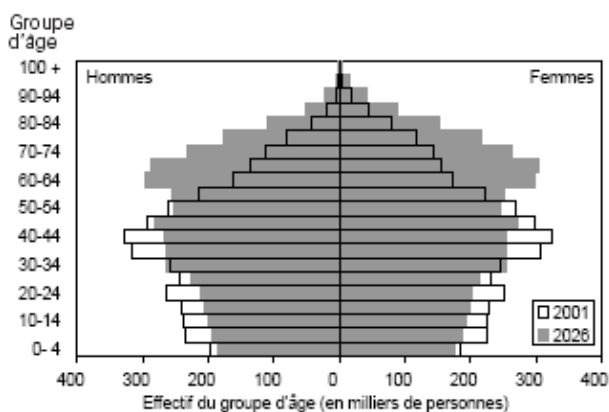
**Tableau 1 :**  
**Répartition de la population selon deux groupes d'âges, Chaudière-Appalaches et Québec, 2006**

	0 – 14 ans		65 ans et plus	
	1986	2006	1986	2006
Chaudière-Appalaches	23,7%	16,7%	9,9%	14,3%
Québec	20,5%	16,6%	10,0%	14,3%

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population 2006*.

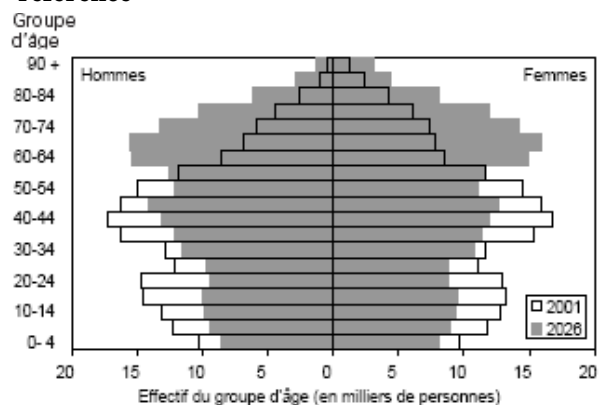
**Figure B :**

**Pyramide des âges de la population du Québec, 2001-2026, scénario A de référence**



**Figure C :**

**Pyramide des âges de la population de la Chaudière-Appalaches, 2001-2026, scénario A de référence**



Source : Institut de la statistique du Québec, *Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et régions 2001-2051*, Édition 2003, p. 36.

De 1986 à 1996, l'âge médian de la population de la Chaudière-Appalaches était inférieur à celui du Québec. Cependant, depuis 2003, l'âge médian est plus élevé que celui du Québec et l'écart entre les deux se creuse.

### **Les spécificités rurales et urbaines**

La moyenne d'âge de la population est généralement plus élevée dans les parties rurales du territoire (L'Amiante, L'Islet, Montmagny, Les Etchemins et Robert-Cliche), comparativement aux zones urbaines.

Globalement, la population des zones rurales est en décroissance et celle des zones urbaines est en croissance. On remarque trois tendances dans l'évolution des populations des MRC de la Chaudière-Appalaches depuis plusieurs années :

- Certaines MRC voient leur population se stabiliser (Bellechasse, Lotbinière et Robert-Cliche).
- D'autres MRC ont une population qui diminue (L'Amiante, Les Etchemins, Montmagny et L'Islet).
- Enfin, les milieux plus urbanisés constatent une population en augmentation (Lévis, Beauce-Sartigan et La Nouvelle-Beauce).

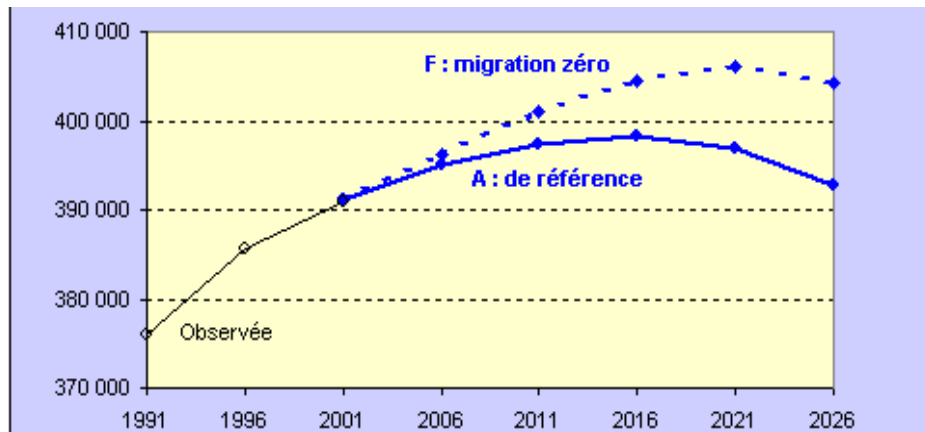
### **Des projections démographiques alarmantes**

Selon le scénario proposé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la Chaudière-Appalaches devrait croître de 0,5 % entre 2001 et 2026, pour ainsi atteindre 392 861 habitants.

D'après ces projections démographiques de 2001 à 2026, les milieux urbains poursuivront leur croissance (Lévis, Beauce-Sartigan et La Nouvelle-Beauce), alors que les territoires plus ruraux (L'Amiante, L'Islet, Montmagny, Les Etchemins, Lotbinière et Bellechasse) verront leur population diminuer. La population de la MRC de Robert-Cliche, quant à elle, se stabilisera.

Dans ce contexte, la région de la Chaudière-Appalaches doit faire face à cette tendance de la baisse démographique. Différentes solutions doivent être mises en place pour ralentir cette tendance, voire l'inverser. L'exemple des politiques familiales est considéré dans les MRC et les municipalités. L'apport de nouveaux immigrants dans la région est une autre réponse qui est de plus en plus privilégiée par les différents partenaires locaux et régionaux.

**Figure D :**  
**Population observée et perspectives démographiques de la Chaudière-Appalaches, de 1991 à 2026**



Source : Institut de la statistique du Québec, 2007.

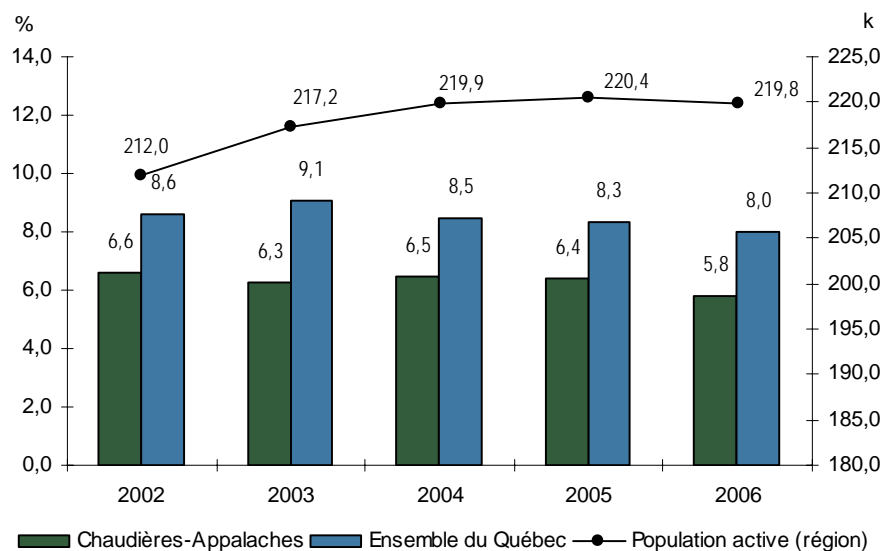
Avec le scénario A proposé par l'ISQ et tel qu'illustré dans le graphique ci-dessus, le déclin démographique s'amorcera à partir de 2016 si l'on tient compte des mêmes tendances démographiques des dernières années (taux de fécondité, immigration, émigration, migration interprovinciale). En sachant que le solde migratoire est négatif dans le scénario A, mais que le scénario F prévoit une migration à 0, le déclin démographique s'amorcerait tout de même à partir de 2021.

À la lumière de ces analyses, il paraît nécessaire de promouvoir des niveaux d'immigration supérieurs à ceux présentés actuellement.

## 1.2 Le défi économique

La région de la Chaudière-Appalaches est reconnue pour son dynamisme économique et les bons résultats régionaux au chapitre de l'emploi. En effet, elle affiche un des taux d'emploi les plus élevés du Québec : 63,7 % en 2006 (60,2 % au Québec).

**Figure E :**  
**Population active et taux de chômage, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2002-2006**



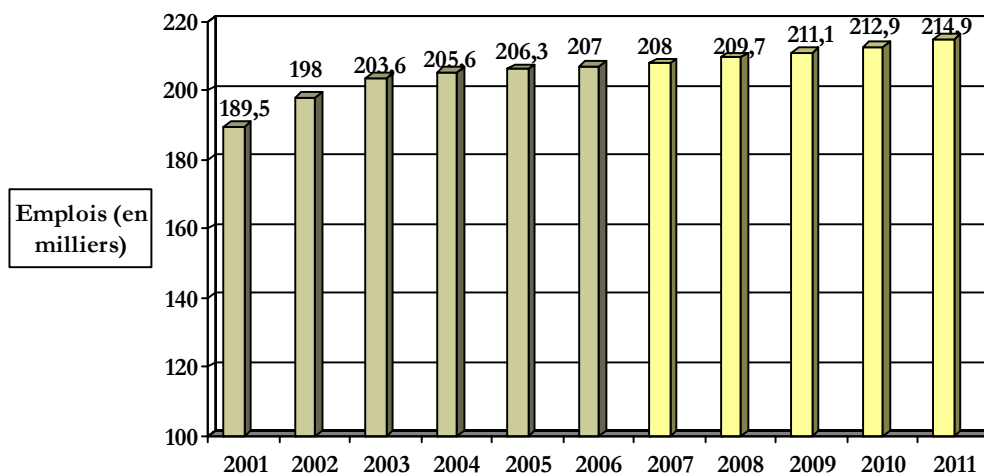
Source : Institut de la statistique du Québec, 2007.

Cette performance remarquable de la région de la Chaudière-Appalaches varie selon les MRC. La ville de Lévis et les MRC de Bellechasse, de La Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan et de Lotbinière présentent des indicateurs de performance légèrement supérieurs à la moyenne régionale, alors que les MRC de L'Islet, de Montmagny, des Etchemins et de L'Amiante présentent des indicateurs inférieurs.

Selon les perspectives professionnelles d'Emploi-Québec entre 2006 et 2010, on constatera :

- Une croissance de 9 500 des emplois dans la région.
- Une croissance moins rapide de la population active comparativement au nombre d'emplois disponibles.
- Un taux de chômage à 6,4 % en 2005, diminuant progressivement pour atteindre 5,7 % en 2010.

**Figure F:**  
**L'emploi en Chaudière-Appalaches de 2001 à 2011**



Source : Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Emploi-Québec, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, 2007.

### Les perspectives sectorielles

Selon les perspectives sectorielles d'Emploi-Québec entre 2006 et 2010 :

- Le secteur de la fabrication sera en croissance en moyenne de 0,7 % par année.
- Le secteur tertiaire observera une augmentation de plus de 130 000 emplois en 2010 (63 % des emplois en Chaudière-Appalaches) (taux de croissance annuelle moyen de 1,3 % entre 2006 et 2010).
- Les soins de santé, le transport et l'entreposage, les services professionnels, scientifiques et techniques contribueront à la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire.

Parmi les professions présentant des perspectives favorables (selon l'enquête de Zins Beaudesne<sup>4</sup> et les perspectives d'Emploi-Québec), on retrouve :

- L'agriculture et la fabrication d'aliments.
- Les produits en plastiques et matériaux composites.
- La fabrication d'équipements, de moules et de produits métalliques.
- La fabrication de produits en bois.
- Les finances et assurances.
- La santé et les services sociaux.
- L'enseignement.

Pour certaines professions, on peut même parler de rareté de la main-d'œuvre au cours des prochaines années

<sup>4</sup> Zins Beaudesne et associés, *État de la situation et analyse prospective de l'immigration en Chaudière-Appalaches*, Sondage, 2006.

Considérant ces deux défis (démographique et économique), la région de la Chaudière-Appalaches pense que l'immigration est une des solutions pour y faire face. En ce sens, la CRÉ considère que le niveau d'immigration devrait être augmenté.

### **Les scénarios proposés**

Cinq scénarios sont proposés dans le document de consultation du MICC :

- Scénario 1 : réduction de l'immigration (40 000 admissions en 2010).
- Scénario 2 : stabilisation de l'immigration (46 000 admissions en 2010).
- Scénario 3 : croissance légère de l'immigration (50 000 admissions en 2010).
- Scénario 4 : croissance moyenne de l'immigration (55 000 admissions en 2010).
- Scénario 5 : croissance élevée de l'immigration (60 000 admissions en 2010).

L'augmentation de l'immigration internationale à 50 000 ou à 60 000 admissions par année au Québec, combinée à un indice de fécondité de 1,55, aurait les résultats suivants<sup>5</sup> :

- À 50 000 admissions par année, le déclin ne surviendrait qu'à la toute fin de la période et serait lent par la suite. La taille maximale de 8,75 millions serait atteinte en 2051.
- À 60 000 admissions par année, le déclin serait reporté au-delà de 2051. La taille de la population québécoise dépasserait les 9 millions à partir de 2037. En 2051, elle serait de 9,2 millions.

Compte tenu de la réalité démographique et économique présentée ci-dessus, la CRÉ propose une augmentation moyenne de l'immigration. Cela permettra aux organismes, entreprises, instances locales et régionales ainsi qu'au gouvernement d'adapter les outils d'accueil et d'intégration nécessaires à une augmentation significative du nombre d'immigrants comparativement à ce que l'on constate aujourd'hui.

#### **Recommandation n° 1 :**

**Que le gouvernement du Québec privilégie une augmentation moyenne de l'immigration pour la période de 2008 à 2010 (scénario 4) afin d'anticiper les futurs déclin démographiques et la raréfaction de la main-d'œuvre anticipée dans la Chaudière-Appalaches.**

---

<sup>5</sup> Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Document de consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*, 68 p.

## Chapitre 2

### L'avis de la CRÉ concernant l'accueil, l'intégration et la rétention

#### 2.1 Le travail comme lieu d'intégration

##### Faciliter l'intégration en entreprise

Comme nous avons pu le démontrer précédemment, les entreprises de la Chaudière-Appalaches doivent faire face à des défis de rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité.

De nombreuses enquêtes et recherches démontrent que l'intégration des immigrants passe essentiellement par le milieu professionnel pour assurer le succès de leur intégration sociale. Des expériences vécues dans plusieurs MRC de la région rappellent à quel point un emploi est important pour pouvoir s'intégrer socialement dans la communauté. Les entreprises sont un des premiers lieux d'accueil pour les immigrants travailleurs. Des expériences relatées dans des entreprises manufacturières ou agricoles de la région soulignent le fait que les employeurs doivent être préparés, mais les employés doivent aussi être sensibilisés. Pour cela, les entreprises doivent être outillées et soutenues tout au long du processus de sélection, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.

**Recommandation n° 2 :**

**Accentuer les efforts de sensibilisation auprès des employeurs et des employés afin d'accroître les chances d'intégration professionnelle des immigrants par des mesures et des programmes existants et futurs.**

**Recommandation n° 3 :**

**Augmenter les outils offerts aux employeurs pour faciliter l'intégration des immigrants au sein des entreprises et s'assurer de leur diffusion et de leur appropriation dans les milieux concernés.**

##### Faciliter la reconnaissance des diplômes des immigrants

Les immigrants ayant un niveau de scolarité élevé ou appartenant à des professions encadrées par des ordres ou corporations professionnels sont souvent confrontés à des obstacles de reconnaissance des diplômes et des acquis. Le gouvernement du Québec a entrepris depuis plusieurs années des discussions avec les ordres et corporations professionnels afin de trouver des solutions pour faciliter les démarches des immigrants pour la reconnaissance de leurs diplômes et ainsi, leur permettre d'accéder au marché du travail plus rapidement.

Malgré les nombreuses discussions et quelques avancées, la reconnaissance des diplômes et l'accès à des emplois encadrés par les ordres et corporations professionnels sont loin d'être simples et accessibles pour les immigrants. Le travail du MICC auprès de ses partenaires est en cours depuis plusieurs années. Pourtant des expériences viennent confirmer que les ordres et corporations professionnels n'ont pas achevé leur travail de reconnaissance des diplômes permettant l'accès aux professions réglementées.

Quelques réalisations sont encourageantes, mais de nombreuses autres doivent être complétées<sup>6</sup> :

- Le projet de loi modifiant le Code des professions afin d'habiliter les ordres professionnels à délivrer de nouvelles formes de permis est entré en vigueur en 2006.
- Les ordres professionnels ont convenu de s'assurer que leurs politiques et procédures en matière de reconnaissance des acquis sont en conformité avec les principes en matière de reconnaissance d'une équivalence de diplôme et de formation acquis hors du Québec.
- Quelques ordres (chimistes, orthophonistes et audiologistes, technologistes médicaux) ont mis en place de nouveaux outils d'évaluation pour reconnaître les acquis. Toutefois, plusieurs ordres prévoient le faire, mais n'ont pas encore achevé l'élaboration de ses outils.
- Des mesures de préparation des candidats à la formation d'appoint ou aux examens de contrôle des connaissances sont réalisées pour certains ordres (infirmières, agronomes, médecins), mais pas pour tous.

D'autres actions doivent être mises en place : l'échange d'expertise en matière d'évaluation des diplômes délivrés hors du Québec; des ententes de collaboration entre des ordres professionnels et des organisations situées à l'étranger. Peu d'ordres ou corporations québécoises ont achevé ce travail de mises en place des mesures visant à faciliter l'accès à ces professions réglementées. Les ordres et corporations professionnels doivent accélérer leurs démarches pour qu'un nombre plus important d'immigrants qui sont en attente de reconnaissance de leur diplôme accèdent plus rapidement à un emploi qui correspond à leur niveau de compétence.

**Recommandation n° 4 :**

**Que le gouvernement du Québec invite les ordres professionnels à accélérer leurs démarches et les projets mis en œuvre visant à faciliter l'accès aux professions et métiers réglementés.**

## **2.2 Les écoles et les universités : un milieu prometteur pour l'accueil et l'intégration**

La CRÉ s'est donné comme objectif dans son Plan stratégique régional 2002-2007 d'« *intégrer à l'emploi les étudiants étrangers, diplômés en formation professionnelle et technique, dans les établissements de formation de Chaudière-Appalaches* ».

Dans la région, plusieurs cégeps ont participé à des échanges avec d'autres pays (exemple, l'Île de la Réunion) afin d'accueillir des étudiants étrangers dans les établissements de la Chaudière-Appalaches. Former des étudiants dans des secteurs d'activité où les possibilités d'emploi sont plus importantes offre une plus grande chance de réussite d'intégration des nouveaux arrivants et augmente les risques de rétention.

---

<sup>6</sup> Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Projets visant à faciliter l'accès aux professions et métiers réglementés mis en œuvre par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ses partenaires, Plan d'action*, 2007.

Il est donc important de maximiser les efforts de recrutement auprès des jeunes étudiants et offrir des conditions et un milieu de vie attrayants. Afin de réussir l'intégration sociale des étudiants étrangers à long terme, il est impératif de sensibiliser non seulement le milieu scolaire (étudiants, professeurs, etc.), mais aussi la population pour que ces jeunes s'impliquent dans leur communauté, se trouvent un logement convenable, etc. Des expériences négatives vécues dans la région par des étudiants étrangers démontrent que, sans les efforts de la population, les chances de voir s'installer ces futurs travailleurs formés dans les cégeps diminuent. De plus, le passage de ces immigrants dans les institutions québécoises assure une reconnaissance pour leur intégration sur le marché du travail.

Il est important de créer des partenariats intrarégionaux entre les différentes organisations afin d'augmenter le taux de rétention des étudiants étrangers et des immigrants en général.

**Recommandation n° 5 :**  
**Accentuer et favoriser les partenariats avec les institutions scolaires accueillant des étudiants étrangers afin de faciliter leur intégration sociale et économique et ainsi assurer une rétention.**

**Recommandation n° 6 :**  
**Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la population pour faciliter l'intégration sociale des étudiants étrangers.**

## **2.3 La rétention : le défi des régions pour les immigrants**

### **Les atouts de la région**

La CRÉ et ses partenaires se sont aussi donné comme objectif de « *favoriser la venue de familles immigrantes et leur intégration sociale*<sup>7</sup> ». La région de la Chaudière-Appalaches possède un caractère rural très important, mais dispose aussi d'un milieu urbain avec Lévis, qui constitue la huitième agglomération du Québec<sup>8</sup> sur le plan populationnel. Le caractère rural est un atout pour des immigrants provenant de milieux ruraux dans leur pays d'origine et qui ne peuvent s'adapter aux grands centres urbains tels que Montréal. Le pôle urbain, que représente Lévis pour la Chaudière-Appalaches, est aussi une force, car il présente de nombreux avantages de grandes métropoles. Ces dernières sont favorisées en matière de rétention des immigrants. En effet, naturellement les immigrants se concentrent davantage dans les grandes villes.

<sup>7</sup> Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, *Plan stratégique régional 2002-2007, Mise à jour mars 2006*, 42 p.

<sup>8</sup> Institut Statistique de Québec, *Le Québec chiffres en main*, Édition 2007, p. 13.

## **L'implication des organisations locales et régionales**

De nombreux organismes socioéconomiques (chambres de commerce, centres locaux de développement, carrefours jeunesse-emploi, etc.) et communautaires (maisons de la famille, maison des jeunes, Regroupement de femmes, etc.) offrent des services aux citoyens qui peuvent être élargis à une nouvelle clientèle qu'est la population immigrante. Toutefois, ces organismes sont souvent en surcharge de travail parce qu'ils n'ont pas les ressources financières et humaines suffisantes pour répondre à tous les besoins. En augmentant les moyens d'intervention des organismes socioéconomiques et communautaires en matière d'accueil et d'intégration des immigrants, des doublons seront évités. Pour cela, une concertation locale et régionale doit naître pour ajuster les actions et les moyens d'intervention.

Dans l'élaboration des plans d'action de développement socioéconomique et des politiques familiales, l'immigration est une dimension transversale qui devrait être intégrée par les organisations. Pour cela, les programmes existants ou des programmes à venir devront être disponibles et diffusés pour que ces organisations s'impliquent en matière d'accueil et d'intégration des immigrants.

## **Un emploi pour les deux**

Un emploi pour les deux conjoints est aussi un facteur de réussite pour assurer une meilleure rétention. En effet, plusieurs expériences ont démontré que si l'un des conjoints ne travaille pas alors qu'auparavant il exerçait un métier, les chances pour que le couple déménage dans une ville ou un milieu qui offre un emploi pour chacun sont plus importantes. L'intégration professionnelle des deux conjoints est essentielle.

### **Recommandation n° 7 :**

**Offrir aux organismes socioéconomiques et communautaires, locaux et régionaux, les moyens et le soutien professionnel pour favoriser l'accueil et l'intégration sociale des familles immigrantes.**

### **Recommandation n° 8 :**

**Favoriser l'intégration professionnelle des deux conjoints pour assurer une meilleure rétention dans la région.**

## Chapitre 3

### L'avis de la CRÉ concernant la régionalisation de l'immigration

#### Les défis de la régionalisation

Plus de 80 % des immigrants sont accueillis dans la grande région de Montréal. Toutefois, les besoins sont grandissants dans les autres régions, car ces dernières doivent faire face à certains défis économiques et démographiques. Les régions, excluant Montréal et sa couronne, ont plus de difficultés à garder les nouveaux arrivants dans les régions non métropolitaines, car elles possèdent une faible masse critique de personnes immigrantes qui favorisent leur attachement à la région et la rétention.

Le MICC est conscient que les collectivités territoriales (municipalités, villes, MRC, régions) devront s'impliquer de plus en plus en ce qui a trait à l'accueil et l'intégration des immigrants. Pour cela, les différents partenaires impliqués et ayant la volonté de faire face aux défis de la baisse démographique et de la rareté de la main-d'œuvre seront sollicités au sein de tables locales ou régionales afin d'avoir une vision commune et de mettre en œuvre des plans d'action.

Des défis doivent encore être relevés en matière de régionalisation de l'immigration. Dans les régions, les immigrants doivent faire face à certains problèmes, comme l'absence du transport en commun en milieu rural ou encore, les difficultés d'accès aux logements.

Afin d'harmoniser l'accueil de nouveaux arrivants étrangers et la gestion de l'immigration de la meilleure façon possible, il est important que les organismes régionaux et locaux prennent en main l'accueil, l'intégration, mais aussi la promotion de l'immigration pour la région de la Chaudière-Appalaches.

#### L'outil pour la réussite de la régionalisation de l'immigration

Les ententes spécifiques de régionalisation de l'immigration sont des outils facilitant la concertation et l'harmonisation des services offerts dans une région afin :

- De convenir d'une vision commune.
- D'asseoir tous les partenaires essentiels pour la réussite du projet.
- D'éviter les doublons sur un même territoire.
- De favoriser les partenariats intrarégionaux.

**Recommandation n° 9 :**

**Appuyer les efforts de recrutement et de sensibilisation de la population pour les régions non métropolitaines.**

**Recommandation n° 10 :**

**Faciliter l'élaboration et la signature d'une entente spécifique pour la région de la Chaudière-Appalaches, outil pour la régionalisation de l'immigration.**

**Recommandation n° 11 :**

**Miser sur l'expertise et le savoir-faire des partenaires locaux et régionaux en reconnaissant les tables régionales de concertation en immigration comme des interlocuteurs en matière d'immigration auprès du gouvernement.**

## Conclusion

Comme il est démontré dans le présent mémoire, les défis démographiques et économiques auxquels le Québec se retrouve confronté existent aussi dans la région de la Chaudière-Appalaches. La région va subir un déclin démographique à partir de 2016 et des entreprises sont déjà confrontées à des problèmes de rareté de la main-d'œuvre.

Le Québec est arrivé à une étape où son avenir dépend des décisions qui se prendront, notamment en matière d'immigration. Le débat autour de ce sujet anime beaucoup de discussions. Il est important de peser les bonnes actions afin d'offrir un avenir prometteur aux générations futures. La CRÉ privilégie donc une augmentation moyenne des niveaux d'immigration pour pouvoir faire face à ces défis. Il est toutefois très important de prendre en considération tous les moyens pour faire de l'immigration un succès. Différents éléments sont des facteurs-clés pour un projet d'immigration réussi : les stratégies de recrutement, d'accueil et d'intégration des immigrants.

Un arrimage de plusieurs niveaux d'intervention doit s'effectuer pour maximiser les chances de réussite. La concertation du milieu, par les organismes locaux et régionaux, permettra d'assembler toutes les forces vives qui considèrent l'immigration comme une solution pour l'avenir de la région de la Chaudière-Appalaches pour faire face aux défis démographiques et économiques.

Étant bien consciente de l'ampleur de la tâche qui attend le gouvernement du Québec en matière d'immigration, la CRÉ exhorte celui-ci de prendre en considération les recommandations proposées dans le présent mémoire et de mettre toute l'énergie nécessaire afin de poser des gestes significatifs avant qu'il ne soit trop tard.

## ANNEXE 1

### Liste des membres du conseil d'administration au 30 septembre 2007

#### Membre du comité exécutif

M. Réal Laverdière	Président	Préfet de la MRC de L'Islet
Mme Danielle Roy Marinelli	Vice-Présidente	Mairesse de Lévis
M. Harold Guay	Secrétaire	Maire de Sainte-Marie
Mme Hélène Faucher	Trésorière	Préfet de la MRC de L'Amiante
M. Roger Carette	Administrateur	Maire de Saint-Georges
M. Russell Gilbert	Administrateur	Représentant du Groupe-conseil Culture, loisir, sport et tourisme
M. Jean-Denis Morin	Administrateur	Représentant du Groupe-conseil Agriculture et agroalimentaire

#### Membres du conseil d'administration

##### ➤ *Élus municipaux*

M. François Barret	Maire de Saint-Lambert-de-Lauzon
M. Jean-Pierre Bazinet	Conseiller de Lévis
M. Luc Berthold	Maire de Thetford Mines
M. Hervé Blais	Préfet de la MRC de Bellechasse
M. Jean-Guy Bolduc	Maire de Beauceville
M. Jean-Guy Breton	Maire de Lac-Etchemin
M. Yvon Bruneau	Maire de Saint-Henri
M. Marcel Catellier	Préfet de la MRC de Montmagny
M. Michel Cliche	Maire de Saint-Joseph-de-Beauce
Mme Marlène Demers	Mairesse de Saint-Patrice-de-Beaurivage
M. Jean-Guy Desrosiers	Maire de Montmagny
M. Jean-Pierre Dubé	Maire de Saint-Jean-Port-Joli
M. Yvon Jolicoeur	Maire de Disraëli
M. André Labbé	Préfet de la MRC de Robert-Cliche
Mme Anne Ladouceur	Conseillère de Lévis
M. Richard Lehoux	Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce
M. Luc Lemieux	Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan
M. Hector Provençal	Préfet de la MRC des Etchemins
M. Maurice Sénécal	Préfet de la MRC de Lotbinière

##### ➤ *Représentants de groupes-conseils*

Mme Julie Champagne	Représentante du Groupe-conseil Famille
M. Raymond Cimon	Représentant du Groupe-conseil Milieu forestier
Mme Claudia Croteau	Représentante du Groupe-conseil Développement social et communautaire
Mme Thérèse Lachance	Représentante du Groupe-conseil Santé
M. Guy Lessard	Représentant du Groupe-conseil Développement durable
M. Philippe Mailloux	Représentant du Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation
M. Sylvain Millaire	Représentant du Groupe-conseil Formation de la main-d'œuvre
M. Daniel Rouse	Représentant du Groupe-conseil Éducation
Deux postes vacants	

**Membres du conseil d'administration sans droit de vote**

M. Jean Domingue	Député de Bellechasse
M. Janvier Grondin	Député de Beauce-Nord
M. Laurent Lessard	Député de Frontenac et Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
M. Christian Lévesque	Député de Lévis
M. Claude Morin	Député de Beauce-Sud
M. Marc Picard	Député des Chutes-de-la-Chaudière
M. Claude Roy	Député de Montmagny – L'Islet
Mme Sylvie Roy	Députée de Lotbinière

## ANNEXE 2

Tableau présentant les hypothèses sur l'évolution démographique projetée selon diverses hypothèses de volumes d'admissions et de taux de fécondité

Hypothèse A Prévision selon le scénario de référence de l'ISQ	Hypothèse B Simulation Tendances récentes	Hypothèse C Simulation Croissance modérée de l'immigration	Hypothèse D Simulation Croissance élevée de l'immigration
<b>Immigration internationale</b> 37 500	<b>Immigration internationale</b> 43 000	<b>Immigration internationale</b> 50 000	<b>Immigration internationale</b> 60 000
Fécondité : 1,5	1,55	1,55	1,55
<b>Solde migratoire international : +28 000 (à partir de 2006)</b>	<b>+36 000 (à partir de 2006)</b>	<b>+43 000 (à partir de 2008)</b>	<b>+53 000 (à partir de 2008)</b>
Solde migratoire interprovincial en 2006 : -9 000 <sup>13</sup>	-9 000	-9 000	-9 000
<b>Solde migratoire net Total en 2006 : +19 000<sup>14</sup></b>	<b>+27 000 (à partir de 2006)</b>	<b>+34 000 (à partir de 2008)</b>	<b>+43 000 (à partir de 2008)</b>
Taille maximale 8 107 000 en 2030, déclin par la suite	8 476 000 en 2039, déclin par la suite	8 750 000 en 2051, déclin lent par la suite	9 226 000 en 2051, déclin reporté ultérieurement
<b>Évolution des effectifs des 20-64 ans d'ici 2030 : -390 000</b>	<b>-218 000</b>	<b>-104 000</b>	<b>+61 000</b>
Rapport de dépendance en 2030 des personnes âgées (65+ / 20-64) : 49 (contre 22 en 2006)	46	45	44
Rapport de dépendance tot (0-19 et 65+ / 20-64) en 2030 : 83 (contre 58 en 2006)	81	81	80
Indice de remplacement de la main-d'œuvre en 2030 : 85 (contre 108 en 2006)	87	88	90

<sup>12</sup> Dans le cadre des simulations présentées dans ce tableau, les hypothèses de fécondité sont identiques pour toute la population, immigrée comme native, soit 1,5 dans le scénario de référence de l'ISQ et 1,55, dans les trois autres hypothèses. Cela a pour effet probable de sous-estimer l'effet de l'immigration sur la natalité totale, sachant que les femmes immigrées ont une fécondité sensiblement plus élevée que les femmes nées au pays. (Bélanger, Alain et Stéphane Gilbert (2003). « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada », *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Ottawa : Statistique Canada, p.135-161).

<sup>13</sup> Selon les simulations de l'ISQ, les migrations interprovinciales fluctuent par la suite, ce qui explique les fluctuations du solde net.

<sup>14</sup> Voir la note précédente.

## **Bibliographie**

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Plan stratégique régional 2002-2007, Mise à jour mars 2006*, 42 pages.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Profil socioéconomique de la Chaudière-Appalaches*.

INSTITUT STATISTIQUE DE QUÉBEC. *Bulletin statistique régional Chaudière-Appalaches*, Volume 4, Numéro 1, 25 pages.

INSTITUT STATISTIQUE DE QUÉBEC. *Le Québec chiffres en main*, Édition 2007.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et régions 2001-2051*, Édition 2003, 39 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, EMPLOI-QUÉBEC. *Le marché du travail dans la région de la Chaudière-Appalaches, Perspectives professionnelles 2006-2010*, 92 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Document de consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*, 68 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Projets visant à faciliter l'accès aux professions et métiers réglementés mis en œuvre par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ses partenaires, Plan d'action*, 2007.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS. *État de la situation et analyse prospective de l'immigration en Chaudière-Appalaches*, Sondage, 2006.

### **Site Internet**

[emploi.quebec.net](http://emploi.quebec.net)

[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

[www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca)